27e ANNÉE N° 2288 PARAIT LE SAMEDI 19 AOUT 1911

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN RADICAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, *21, Place de la Mairie*, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Contre l'Alcoolisme

III

La Limitation des débits de boissons

La loi de 1880 instituant la liberté illimitée du commerce des boissons fut votée sans opposition.

Les républicains trouvaient en elle l'application d'un principe de liberté, les conservateurs, la certitude que leurs amis voulant ouvrir des débits ne seraient point molestés, seuls, les titulaires des débits existant alors à Paris accueillirent défavorablement la loi, et, pendant quelques temps refusèrent d'admettre les titulaires nouveaux dans leurs syndicats.

Les conséquences désastreuses de la loi de 1880 sont connues de nos lecteurs : le nombre des débits a augmenté en 30 années de plus de 100.000 et atteignant aujourd'hui le chiffre énorme de 478.000, la consommation par habitant presque doublée, l'alcoolisme étendant ses ravages, la criminalité accrue, la race anémiée et décimée, la France menacée en tant que nation.

Le nombre excessif des cabarets développe la consommation de l'alcool ; il facilite la fraude en multipliant ses débouchés ; trop nombreux, dans certaines régions, les débitants sont forcés pour vivre de léser l'Etat et de vendre des alcools frelatés particulièrement nuisibles

Aussi tout le monde reconnait aujourd'hui la nécessité d'abroger la loi de 1880.

Les dangers de la situation actuelle étant manifestés, l'intervention du législateur s'impose. Comme le dit une phrase fameuse de Channing : « Les « sociétés ne sont pas moins res- « ponsables des fléaux qu'elles au- « raient pu détourner que ne le sont « les villes de la peste quand elles « ont laissé les immondices s'accu- « muler et les charognes pourrir dans « les rues. »

* * *

Dès 1895, M. Joseph Reinach présentait à la Chambre un projet de loi règlementant l'ouverture des débits de boissons. S'il eut été adopté nous aurions en France 40.000 débits de moins.

Nos lecteurs ne seront pas surpris de voir le nom du député de Digne revenir dans chacun de ces articles. Nos chiffres sont presque tous puisés dans le volume qu'il vient de publier : *Contre l'Alcoolisme* et qui constitue le travail le plus complet consacré jusqu'à ce jour à l'étude de la question.

En 1896, M. Reinach reprit sans plus de succès sa proposition. Elle était encore prématurée, le danger de la loi de 1880 n'étant point encore universellement reconnu.

Réélu à la Chambre, M. Reinach déposait en 1908, sous forme d'amendement au budget, une nouvelle proposition qui ne put être votée. M. Reinach ne se tint pas pour battu. Dès le début de la législature actuelle, avec l'obstination qui le caractérise, il apportait une nouvelle proposition de loi venue en discussion le 4 juillet 1910.

Il prononçait, à cette occasion, un discours très documenté dont les révélations produisirent une profonde impression.

Voici les grandes lignes du projet :

L'article premier interdit l'ouverture de nouveaux débits de boissons à consommer sur place. Néamoins les débits fermés à la suite de décès ou de faillite pourront être réouverts dans les six mois par les ayants droit des titulaires ; pourront être également réouverts les débits fermés à la suite d'une incendie.

Par exception, l'ouverture de nouveaux débits est autorisée :

1° Sur des points distants de 500 mètres au moins de tout autre débit ;

2° Dans les communes possédant moins d'un débit par 500 habitants.

Comme par le passé, les municipalités pourront accorder des autorisations temporaires les jours de fêtes ou de foires.

Il est interdit aux débitants de vendre à crédit les alcools à moins qu'ils ne soient le complément habituel d'une fourniture d'aliments ;

Il est interdit aux débitants de servir des alcools aux mineurs de moins de 16 ans sous peine d'amende, sauf exception de bonne foi.

Les dispositions de la loi ne sont point applicables aux établissements ne débitant que des boissons hygièniques.

* * *

Comme on le voit, le projet soumis à l'examen du Parlement ne lèse nullement les droits acquis des débitants actuels. Tout au contraire, il consolide la valeur de leurs fonds de commerce en limitant le nombre de leurs concurrents. Ils trouveront avantage à l'adoption du projet de loi. Soucieux de leurs intérêts, ils pourront inviter leurs représentants à le voter, quand viendra la discussion des articles.

La limitation des débits de boissons aura pour effet immédiat d'enrayer les progrès de l'alcoolisme. Avec le temps, le nombre des débits diminuera, la consommation de l'alcool décroîtra. la fraude sera réduite et la qualité des boissons améliorée.

La limitation des débits a pu déjà être appliquée en vertu même de la loi de 1880 dans un certain nombre de grandes villes où elle a produit les plus heureux résultats.

Le ministre des Travaux publics, M. Augagneur, en a fait avec succès l'expérience lorsqu'il été Maire de Lyon, et son œuvre a été continuée par son successesseur M. Herriot.

« Il s'agit de transformer cette « limitation municipale facultative « en une limitation nationale obli- « gatoire. »

« C'est ce qu'on fait les pays scan- « dinaves, qui étaient il y a cinquante « ans les pays les plus alcoolisés du « globe, ceux où la progression du « crime et de la folie était la plus « forte et qui sont aujourd'hui les « pays les moins alcoolisés de l'Eu- « rope, ceux où l'étiage de la folie et « du crime est le moins élevé. »

ALCESTE.

(*A suivre*).

Notre confrère *Le Provençal de Paris* publie dans son numéro du 13 août, une lettre que lui a adressé M E. Marsal, artiste-peintre, de passage à Sisteron, au sujet de l'entretien du monument Arène.

Nous nous permettons de reproduire cette lettre :

Le Buste de Paul Arène à Sisteron

Monsieur le Directeur,

Je me fais un devoir de vous signaler le fait suivant qui pourrait intéresser vos lecteurs, dont la plupart sont mes compatriotes et amis les félibres.

De passage à Sisteron, ces jours derniers, ma première visite fut pour le buste de notre ami regretté, Paul Arène, que ses admirateurs ont érigé en 1897. Je fus péniblement affecté en constatant la mutilation dont ce marbre, œuvre de l'éminent sculpteur Injalbert, a été l'objet.

A coups de pierre, des gamins ont cassé le bout du nez, au point de rendre le visage méconnaissable, et la moitié supérieure de l'oreille gauche. De plus, la porte de la grille qui entoure la stèle a été descellée et sortie de ses gonds.

Devant cet acte de vandalisme, on peut se demander quel est le plus coupable, ou des enfants. dont l'inconscience pourrait être une excuse ; de la municipalité de Sisteron, qui devrait prendre soin de ses monuments, ou de l'instituteur, qui me paraît tout désigné pour inculquer à ses jeunes élèves le respect des monuments publics, d'abord, et celui dû à une œuvre artistique, lorsque celle-ci représente l'effigie d'une célébrité locale.

Il est bon de rappeler, ici, que M. Maurice Faure avant de quitter le Ministère de l'Instruction publique, a adressé aux instituteurs, une circulaire prescrivant l'étude à l'école, de l'histoire locale en même temps que l'histoire générale.

Si ces instructions avaient déjà été suivies, il est probable que les enfants de Sisteron se seraient retenus de commettre la dégradation du buste de celui qui fut leur compatriote et une des gloires de la cité.

Si l'on ne met un terme à cette profanation, le buste ne sera bientôt plus qu'un bloc de marbre informe et le visiteur intrigué cherchera qui pouvait être le personnage représenté.

E. MARSAL,
Artiste-Peintre.

En temps voulu, nous avions déjà signalé les mutilations que des gamins inconscients avaient fait subir au monument Arène. Ces mutilations au lieu de s'arrêter ont continué sous un œil bienveillant ; hier c'était le buste, aujourd'hui c'est la grille qui entoure le monument qui est forcée et tordue.

D'ailleurs il est de bon goût à Sisteron que les uns détruisent ce que les autres édifient : une municipalité fit placer des bancs sur les cours du Collège et Paul Arène, ces bancs sont actuellement démolis ; le Touring-Club fit, de son côté, mettre des bancs dans les promenades du Molard et du Fort, ces bancs aussi ont subi les mutilations de mains profanes et personne n'a rien dit ni rien vu. C'est lamentable.

Et cependant nous nous plaignons chaque jour que Sisteron perd son cachet, commençons d'abord par respecter nos monuments et nos promenades publiques, faisons la police nous-même de manière à conserver intacts nos monuments et nos promenades afin que lorsque les étrangers viennent chez nous ils n'aient pas à nous reprocher ces actes de vandalisme.

Nos Députés en vacances

Mardi matin, jour de l'assomption, au soleil levant, les candides habitants de Digne virent s'arrêter au seuil de l'une des plus coquettes maisons de la rue Prête à Partir, (cette fois bien nommée) une 40 chevaux, qui repartit presque immédiatement emportant à sa rapide allure vers le hameau d'Aiglun où ils allaient célébrer la sainte messe dans la chapelle du château, deux de nos plus aimables ecclésiastiques.

Revenus dans nos murs, les deux prêtres se répandirent en éloges sur la douce attention qui leur avait permis de franchir sans nulle fatigue tant de kilomètres qui les séparaient d'Aiglun.

Ajoutons, pour qu'aucun ne l'ignore, que ce geste de courtoisie fut inspiré à l'un des députés radicaux de notre département, en villégiature à Aiglun, par son âme anticléricale, et ses opinions radicales socialistes avancées.

Où allons-nous, braves gens ?

Le Guetteur.

Conseil Hebdomadaire

A toutes les personnes atteintes d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux grasse et opiniâtre (suites de bronchites) nous conseillons la Poudre LouisLegras. Elle calme instantanément l'oppression, les crises d'asthme, la suffocation et l'essoufflement des emphysémateux. Le soulagement est obtenu en moins d'une minute et la guérison vient progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

© VILLE DE SISTERON

La Taille des Francais

Chaque année au moment des opérations du Conseil de revision, on procède à la mensuration minutieuse de tout le contingent, ce qui représente une moyenne annuelle de 315 000 mensurations.

Or, d'après les documents officiels, la moyenne de la taille des Français n'est pas de 1 m 65, comme l'annonçait, il y a quelques jours, l'Académie des sciences, mais de 1 m. 66 au moins.

Le travail de statistique pour la dernière classe appelée sous les drapeaux n'est pas encore terminé, mais on a des renseignements précis pour les autres classes.

Ces chiffres donnent une moyenne générale de 1 m. 661 environ pour ces trois années.

Bien que les travaux de statistique pour les classes 1909 et 1910 ne soient pas encore terminés, on sait par les premiers résultats connus que la moyenne de la taille des conscrits tend à s'élever. Cette augmentation est vraisemblablement la conséquence de l'amélioration générale de l'état physique du contingent constatée depuis quelques années et qu'il faut attribuer certainement aux progrès de l'hygiène et au développement chaque année plus accentué des exercices physiques dans toutes les classes de la société.

En résumé, la taille des Français, sans atteindre celle des populations du Nord de l'Europe, tend a augmenter légèrement chaque année.

COIN DES POETES

MOISSONNEURS BELGES

De solides gaillards aux barbes broussailleuses,
Mêlant dans un jargon rauque leurs voix joyeuses,
Se sont assis en rond au bord du grand chemin.
Du petit bissac noir qu'ils ont là sous la main
Dans l'herbe folle ils ont versé leur repas fruste ;
Et, les jambes en croix sous le grand corps robuste,
Le couteau large ouvert et le coude au genoux,
Ils mangent, et parfois, brusques, boivent un coup
A la gourde d'osier qui git dans les fleurettes.
Jusque dans les lointains où la courbe des crêtes
S'amolit dans le bleu semé de flocons blancs,
De grands prés moissonnés vallonnent, nonchalants,
Semés de fins buissons et de meules de paille ;
Et là-bas, où l'on voit une blanche muraille
Scintiller au soleil entre des peupliers,
Près de la mare verte où voguent par milliers
Autour des cygnes lents les gais canards en fête,
C'est la ferme qu'on quitte, après la moisson faite.
Car aujourd'hui, les gars, c'est le dernier repas
Sur ce sol que peut-être on ne reverra pas,
Où l'on a trimé dur pendant la chaleur lourde
Avec la faim au ventre et de l'eau dans sa gourde,
Sons l'ordre des plus vieux, chefs toujours obéis,
La besogne achevée on retourne au pays,
Vers la chaumière basse où grandit la famille,
Serrant dans le mouchoir à nœuds le gain qui brille.
Epanouis ils ont des rires gutturaux,
Et les cœurs sont vaillants si les ballots sont gros
Les ballots ronds d'habits qu'on a jeté dans l'herbe.
— Ce petit, les yeux clairs, corps rablé, face imberbe,
Qui suit au ciel un vol de rêves inconnus,
Songe en son cœur peut-être à sa mie aux pieds nus.
Mais tout prend fin, repas frugal et charmant rêve ;
Le vieux donne un signal, on se tait on se lève ;
Sur les manches d'outils on charge les fardeaux,
Et tout joyeux, avec leurs ballots sur le dos,
Sifflotant un vieil air évocateur sans doute,
Les voilà qui s'en vont le long de la grand'route
Revoyant tout à coup avec un charme aigu,
Par delà les labeurs du mois ici vécu,
Bien loin, sous d'autres cieux bas et couleur de cendre
Le déroulement gris des campagnes de Flandre.

Jean OTT.

(L'Effort des races).

Chronique Locale

DIGNE

Distinction. — Nous apprenons avec plaisir que le sympathique Me Arnaud, notaire à Digne, capitaine de complément, vient d'être nommé à titre militaire officier du Nicham-Iftikar.

Nos félicitations au nouveau promu.

SISTERON

La chasse. — L'ouverture de la chasse qui a eu lieu le 13 août, a été, grâce aux fameux « pont » prolongée pendant deux jours consécutifs. Nos chasseurs, professionnels ou amateurs, s'en sont donnés à cœur joie, car la pluie de la veille, avait tant soit peu détrempé le terrain ce qui a permit aux chiens de prendre plus facilement « pied ».

Aussi le retour a été plutôt gaie et abondant, car les chasseurs faisaient leur rentrée en ville avec un charnier bien garni qui laissait voir des poils ou des plumes. Ajoutons que les histoires de chasse n'ont pas non plus fait défaut et que plus d'un nemrod a raconté comment il avait tué le lapin et manqué le perdreau.

Allons chasseur, vite en campagne
Du cors, n'entends-tu pas le son
Tontaine, ton ton

Eaux et Forêts. — M. Riou Alexandre, inspecteur de 3e classe à Sisteron, est nommé à Privas avec son grade et sa classe, en remplacement de M. Carbon-Perrière, promu conservateur et admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Circuit français. — C'est mardi prochain, 22, que seront de passage à Sisteron les coureurs prenant part au Circuit français, organisé par les maisons de cycles Peugeot et Wolber, sous le patronage de notre grand confrère parisien *Le Petit Parisien*. Cette journée verra s'accomplir l'étape Nice-Valence une des plus dures que puisse comporter le Circuit. Un contrôle volant sera établi chez M. Jourdan, agent des cycles Peugeot.

Sur les aires. — Depuis quelques jours les aires publiques se garnissent de gerbiers de toutes grandeurs attendant le moment d'être foulés ou passés à la batteuse.

Cette année, bien qu'elle n'ait pas été sujette aux intempéries, le blé n'a pas répondu aux expérances des cultivateurs ; il n'a pas été d'un gros rendement, c'est à peine si la moyenne a été atteinte en rapport des années précédentes. Le cours du blé actuel, pris à la batteuse oscille entre 31 et 32,50 les 128 kilos.

Pour les chasseurs. — Généralement tout chasseur muni d'un permis établi en bonne et due forme se croit à l'abri des poursuites en se dispensant de montrer son permis à tout représentant de l'autorité qui en fera la demande ; c'est une erreur ! Dans la forme, oui, on peut refuser de le montrer, mais, dans le fait, celui qui refuserait s'exposerait à de graves ennuis et même encore à des poursuites judiciaires. C'est ce que dit M. Jancourt, chef du contentieux de la Société Cynégétique Française en réponse à une demande de M. Jean, délégué du *Saint-Hubert Club de France* de Gap.

Les chasseurs nous sauront gré de leur placer sous les yeux les observations de M. Jancourt :

« Il faut bien se garder de conseiller aux chasseurs de laisser leur permis chez eux ; voici en effet ce qui va se passer quand chasseur et garde vont se trouver face à face ; le garde va demander à voir le permis, c'est son droit. Le chasseur va dire qu'il l'a oublié chez lui ou perdu, ou il va refuser de le montrer, peu importe. Si le garde devait se contenter de cette réponse et passer son chemin, il n'y aurait plus qu'à supprimer tout simplement le permis ; ce ne serait pas la peine de payer 28 francs pour en avoir un si on était libre de ne pas le produire.

« Le garde va insister, c'est son devoir, et comme le chasseur persistera dans son refus, comme il ne peut prouver qu'il a un permis ou refuse de le faire, le garde va lui dresser procès-verbal, c'est encore son devoir.

« Et voilà le chasseur avec son procès sur les bras, Il va être appelé au parquet ou cité en police correctionnelle. Sans doute il sera acquitté s'il justifie qu'il a un permis, mais additionnez les ennuis, les déplacements, les frais que tout cela va lui causer et vous reconnaitrez qu'il lui était bien plus simple de le sortir de sa poche à la première réquisition du garde.

« Et encore nous disons qu'il sera acquitté par le tribunal, ce n'est pas complètement vrai, car il s'est trouvé des juges qui, s'ils ont acquitté le chasseur, l'ont néanmoins condamné aux dépends parce que s'était par sa faute ou sa mauvaise volonté que le procès avait été rendu nécessaire et qu'il devait en supporter les frais. »

Voilà les chasseurs avertis à eux de se méfier.

Canal. — Par suite de l'orage de samedi dernier les eaux du canal sont devenues troubles et ne circulent presque plus dans les bornes fontaines, et cependant les chaleurs sont toujours là ; si cet état de choses qui n'incombe à personne, devait persister il serait urgent d'y remédier par d'autres moyens car les rigoles et les andronnes n'étant plus lavées quotidiennement dégagent de fortes odeurs qui pourraient compromettre la santé publique.

La personne qui envoie les journaux locaux à M. Latil à Lac-Quam (Tonkin) est priée de cesser les envois. Les journaux nous font retour à chaque courrier venant de l'Indo-Chine, avec la mention « inconnu ».

Avis. — ON DEMANDE un journalier que l'on occupera 3 à 4 mois.

S'adresser à M. RIVAS, 23, rue Droite.

ETAT-CIVIL

du 11 au 18 Août 1911

NAISSANCES

Turcan Marcelle-Odette-Jeanne.

MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Rolland Joseph, 24 ans. hospice.
Gaubert Joseph, 22 ans, hospice.
Chauvet Urbain, 4 mois, La Mission.

Fleurs Naturelles

Une forte hausse des essences de fleurs naturelles, qui donnent au Congo son parfum et ses vertus toniques, oblige la maison Victor Vaissier à rétablir l'ancien prix de 0,60 par pain et de 1,75 par boîte de trois.

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerrannée

Exposition Internationale de Turin

Trains spéciaux 1re, 2e et 3e classes à marche rapide

Réduction jusqu'à 70 0[0 suivant la distance

La Compagnie P.L.M. a l'honneur d'informer le public qu'elle mettra en marche à l'occasion de l'Exposition de Turin, dix trains spéciaux intéressant la région, pendant le mois de septembre.

1o les 8, 15 et 22 septembre, au départ de Paris.

2o les 2, 9, 16 et 32 septembre au départ de St-Etienne et de Lyon.

3o les 6, 14 et 27 septembre au départ de Marseille et de Cette.

Le retour des voyageurs aura lieu, à leur gré, par tous les trains du service régulier dans un délai de 20 jours.

Délivrance des billets à prix réduits pour ces trains à partir des dates suivantes, dans toutes les gares du réseau :

1o les 19 août, 1r et 8 septembre pour les trains au départ de Paris ;

2o les 16 et 21 août, 1r et 8 septembre au départ de St-Etienne et de Lyon ;

3o les 16 et 24 août, et 8 septembre au départ de Marseille et de Cette.

La délivrance des billets cesse la veille du jour du départ du train, à midi.

Toutes les garesdes réseaux de l'Est, de l'Etat, du Midi, du Nord et d'Orléans délivreront également des billets à prix réduits pour ces trains spéciaux.

Les voyageurs des lignes non desservies par les trains spéciaux pourront les rejoindre aux gares d'arrêt en utilisant les trains du service ordinaire.

Chemins de fer de Paris Lyon-Méditerranée

La Route des Alpes

1o Grands circulaires à prix très réduits.

1e Juillet — 15 Septembre

Validité : 45 jours ; prolongation de deux fois 23 jours moyennant 10 o[o chaque fois.

a) **Evian-Nice** (ou vice-versa) Parcours de la Route des Alpes (grand service d'auto-cars) fermé par le parcours, en chemin de fer, Nice-Evian ou vice-versa.

1re classe, 200 fr. ; 2me classe, 180 fr.

b) **Paris-Evian-Nice** (ou vice-versa), Paris-Evian (chemin de fer) Evian-Nice (parcours de la Route des Alpes, grand service d'auto-cars).

Nice-Paris (chemin de fer) viâ Lyon-Dijon ou Grenoble (par Valence ou Veynes) Lyon ou Grenoble (par Valence ou Veynes) Chambéry (ou vice-versa).

1re classe, 280 fr. ; 2me classe, 240 fr.

Nota. — Les voyageurs partant des gares P.L.M. autres que celles situées sur l'itinéraire des grands circulaires peuvent obtenir, pour rejoindre cet itinéraire, des billets d'aller et retour au tarif ordinaire (G. V. no 2) mais dont la validité est la même que celle des billets circulaires auxquels ils se soudent. Faculté de prolongation de deux fois 23 jours dans les mêmes conditions que celle des billets circulaires. Demander ces billets trois jours à l'avance à la gare de départ en même temps que le billet circulaire.

2o Circulaires partiels

Validité : 15 jours

a) **Aix-les-Bains-Chamonix** (3 itinéraires. 1e Col des Aravis et Gorges de l'Arly-Aix-les-Bains, Annecy, Thônes, Le Fayet, Albertville (ou vice-versa.)

1re classe, 44 fr, 25 ; 2me classe 38 fr, 25

2e Gorges de l'Arly, Aix les-Bains, Albertville, Chamonix, Aix-les Bains, d'Albertville au Fayet en auto (ou vice-versa).

1re classe, 35 fr. 10 ; 2e classe, 27 fr. 15

3e Col des Aravis, Aix-les-Bains, Annecy, Thônes, Le Fayet, Chamonix, Aix-les-Bains ou vice-versa ; de Thônes au Fayet en auto, ou vice-versa.

1re classe, 36 fr. 80, 2me classe 29 fr. 35

b) **Evian-Chamonix.** Evian (auto), Le Fayet (chemin de fer), Chamonix, Evian.

1re classe, 33 fr. 45 ; 2e classe, 27 fr. 55

c) **Grenoble-Galibier.** — Grenoble, Bourg d'Oisans (auto), Cols du Lautaret et du Galibier, St-Jean de Maurienne (chemin de fer), Chambéry, Montmélian, Grenoble.

1re classe, 46 fr. 05 ; 2e classe 42 fr. 90

Avis important. — Pour les nombreux parcours complémentaires se rattachant aux voyages ci-dessus, la délivrance des billets, la location à l'avance des places d'auto-cars, horaires, consulter les prospectus détaillés délivrés gratuitement dans les gares, bureaux de ville de la Compagnie ou aux agences de voyages.

Pilules Suisses ! Remède populaire, efficace, facile à prendre en travaillant ou en voyage, guérit rapidement : ***malaises, constipation, maux d'estomac.*** 1 fr. 50 la boîte fco Glaesel ph., 28, rue Grammont, Paris.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons démangeaisons, bronchites chroniques, maladie de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qui l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire à M. Vincent 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis, franco et par courrier et enverra les indications demandées.

Un bon remède pour la Gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines herpétiques ou autres, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du docteur Vatel.

Une boite de tablettes du docteur Vatel est expédiée franco contre ***mandat-poste*** de 1 f. 35 adressé à M. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

MESDAMES si vous êtes inquiètes pour vos époques, écrivez en confiance à G. LACROIX, Pharmacien Spécialiste, 83, rue Jacquemars Giélée, à Lille, qui répondra gratuitement, sous pli cacheté, à toutes demandes de renseignements (7me année).

Sang Bu

L'anagramme est facile à trouver, mais au contraire de beaucoup d'exemples de ces transpositions, le sens dans les deux cas reste le même. Sang bu, — Bussang, — où gît la célèbre eau minérale providence des anémiques, des convalescents. L'eau Bussang — Sang Bu. — car elle infuse à tous ceux qui la boivent un sang nouveau qui donne aux jeunes et aux vieux force, vigueur, santé et belles couleurs. Par son merveilleux dosage, cette eau ferrée renferme comme principes actifs en fer et en manganèse une quantité égale à celle qui entre dans la composition d'un sang pur et riche.

© VILLE DE SISTERON

UNE GRANDE DÉCOUVERTE

Pères de Famille, soucieux de vos intérêts et de la santé de vos enfants, **fabriquez vous-mêmes**, pour votre consommation journalière, avec

L'EXTRAIT FRANÇAIS

une **Boisson Hygiènique**, agréable au goût, tonique et gazeuse, remplaçant avantageusement le vin, la bière et le cidre. **1 f. 75 le flacon** pour 125 litres de Boisson tonique comme le vin, digestive et nutritive comme la bière, agréable comme le cidre.

Notre produit l'EXTRAIT FRANÇAIS, composé de produits essentiellement végétaux laisse loin en arrière tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, et les nombreuses attestations que nous avons reçues du Monde Médical sont autant d'incontestables garanties pour les consommateurs.

Prix de revient :

Un sou le litre de Boisson

Pour 1 et 2 flacons, ajouter 0,60 pr c. postal
Franco au-dessus de 3 flacons
S'adresser pour la vente :
LALANDE, 46, Rue Richer, PARIS

Aux Affligés de Hernies

Adoptez la nouvelle méthode Glaser, la seule rationnelle, la seule qui fait disparaître les hernies par son appareil qui est de la plus haute valeur scientifique. Pour cela il a été décerné à M. Glaser les plus hautes récompenses et une mention honorable signée par M. le Ministre.

Un avis provenant de source la plus autorisée est porté à la connaissance de toutes les personnes affligées de hernies pour les informer que M. Glaser le grand spécialiste de Paris, vient d'innover une nouvelle Méthode pour la guérison des hernies.

Cette méthode unique au monde, est la **suprême bienfaitrice de l'humanité.** Combinée avec un appareil sans ressort ni sous cuisse, pouvant se porter même la nuit, sans gêne ni interruption de travail, elle rendra les plus grands services aux hernieux des deux sexes, c'est pourquoi M. Glaser, a bien mérité la reconnaissance universelle.

Aussi engageons nous vivement toutes les personne, hommes, femmes et enfants atteints de hernies, efforts et descentes. à faire une visite à M. Glaser le plus dévoué spécialiste, qui fera lui-même la démonstration et l'application de 8 heures du matin à 4 heures du soir à :

MANOSQUE, le 24 août, *Hôtel Pascal.*
FORCALQUIER, le 27 août, *Hôtel Crouzet.*
SISTERON, le 28 août, *Hôtel des Acacias.*
GAP, les 29 et 30 août, *Hôtel des Négociants.*
DIGNE, le samedi 2 septembre, *Hôtel Boyer-Mistre.*

Pour recevoir franco cette méthode, écrire à M. GLASER, Boulevard Sébastopol, 38, à Paris.

UN PRÊTRE dans un but charitable offre de faire connaître gratuitement recette infaillible pour guérir rapidement et radicalement **Epilepsie, Maladies du Système nerveux, Neurasthenie.** Ecrire à l'Abbé **LAURET**, Curé d'Ervauville *(Loiret)*

ON DEMANDE des ouvriers sachant limer
S'adresser à l'Usine de Cycles, Sisteron

ON DEMANDE un apprenti à à l'imprimerie du *Sisteron Journal.*

Faut-il boire du sang ?

La transfusion du sang, c'est-à-dire l'injection directe dans les veines d'un malade du sang d'un individu sain a été longtemps en honneur On a reconnu depuis que ce sang étranger était détruit immédiatement par celui du malade. On a alors proposé de boire du sang, et nombre de gens vont encore aux abattoirs avaler un bol de sang frais. Les anémiques, les personnes sans force et les convalescents n'on plus besoin de se livrer à cette répugnante méthode, puisqu'ils peuvent boire de l'eau de Bussang, source Salmade ou des Demoiselles, qui par ses principes minéralisateurs parfaitement assimilables en fer, arsenic et manganèse aboutit à un résultat supérieur, Tout le monde a intérêt à se souvenir de cette heureuse action de l'eau de Bussang, et chacun ne doit pas hésiter a recommander cette eau à un malade et à un anémique.

Digestions excellentes, teint frais, santé parfaite
PURGATIF GÉRAUDEL
En tablettes, délicieux au goût, effet rapide sans coliques.

AUX BUVEURS DE VICHY

Plus une eau est fraiche, mieux elle agit

VICHY GÉNÉREUSE est expédiée fco gare, en France, 30 fr. caisse 50 bouteilles, contre mandat à Cie Gdes Sources Vichy-Généreuse, 256 1er. r. de Nîmes, à Vichy.

LA VIE HEUREUSE

Au moment où plus que jamais nos pensées doivent se tourner vers l'Alsace, la comtesse Edmond de Pourtalès vient de prêter à ses compatriotes les ombrages de son célèbre château de la Robertsau, aux portes de Strasbourg, pour un divertissement français en Alsace. Et la *Société dramatique de Strasbourg* y a donné les *Folies Amoureuses* avec le « Divertissement de la Folie » dont la Comédie Française a perdu la tradition. Ainsi se conserve et se défend la culture française en Alsace. *La Vie Heureuse* du 15 juillet met sous nos yeux le cortège de la Folie où l'on peut retrouver des représentants de la meilleure société Alsacienne. D'autres pages évoquent les grands évènements de l'actualité. On y voit un impressionnant tableau du Couronnement ; les triomphes sensationnels de nos aviateurs y sont célébrés par une symbolique composition ; les concurentes du Conservatoire y paraissent sous les regards de leur Jury. Enfin les deux grandes fête mondaines dont on parle et dont on parlera longtemps : le Bal de Shakespeare à Londres, le bal qu'a donné à Paris le Comte de Jarnac y déroulent l'éblouissement de leurs costumes. Et la *Vie Heureuse* n'offre pas moins à l'esprit qu'aux regards : une émouvante nouvelle signée Gabrielle Miraben, des chroniques littéraire, théâtrale, mondaine, les réponses des écrivains et des artistes aux enquêtes les plus actuelles.

Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr.; le numéro, 50 centimes.

Bulletin Financier

La liquidation de quinzaine s'est effectuée facilement : l'argent pour report a valu environ 1 1/2 o/o.

Le 3 0/0 français s'inscrit à 94.92 1/2.

Fonds d'Etats étrangers en progrès : Extérieure 94.40 ; Turc 93.50 ; Russe 5 o/o 1906 105.15.

Etablissements de Crédit en reprise; Banque de Paris 1750; Comptoir d'escompte 920; Société Générale 790 ; Banque Franco-Américaine 520.

Chemins de fer français calmes : Lyon 1.170 ; Nord 1.602 ; Orléans 1.235.

Chemins épagnols fermes : Change 8 35 o/o.

Valeurs de traction irrégulières : Métro 633; Nord-Sud 266.

Les valeurs industrielles russes s'inscrivent en hausse.

Le compartiment cuprifère est lourd : Rio 1704 Le cuivre finit à Londres à 56 3/8.

Mines d'or sud-africaines lourdes.

Titres de pétroles lourds.

L'Atchison vaut 500 francs.

NOVEL.

42, rue Notre-Dame des Victoires, Paris.

Epicerie-Droguerie Vve A. TURIN

Rue de l'Horloge — SISTERON

Spécialités de Café, Chocolats et Cacaos
Mastic pour le greffage ; Cire à cacheter les bouteilles
Légumes secs ; Morue 1er choix
Sulfate de fer et de cuivre ; Farine de lin ; Moutarde
Parfumerie ; Savons de toilette ; Bois et savon de Panama ; Essences
Alcool de Menthe ; Liqueurs ; Eau des Carmes
Teintures. — Peintures. — Antirouille. — Eponges

Bouillies pour le Sulfatage des Vignes

Droguerie Vve TURIN, rue de l'Horloge, Sisteron

ATELIER DE PEINTURE ET VITRERIE
HIPPOLYTE LATIL

peintre-artificier

Rue Saunerie — SISTERON — Basses-Alpes

M. Hippolyte LATIL à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son magasin de peinture et vitrerie rue Saunerie N° 35 en face les entrepôts de grains de M. Beraud.

Comme par le passé M. LATIL tient en magasin tous articles **d'artifice et de décoration.** ; M. Latil se rend à domicile pour l'exécution de feux d'artifice à partir de **25** francs, on trouve également chez lui tous les articles de maçon : pinceaux, ocres, colles, vernis, etc., etc.

Papiers peints. — Grand assortiment de Couronnes mortuaires.
— Prix défiant toute concurrence —

H. LATIL, peintre-artificier, rue Saunerie, en face l'entrepôt Beraud

Cyclistes...
NE PAYEZ PAS
UNE ENVELOPPE VÉLO QUELCONQUE
DE 14 A 20 FRANCS
QUAND
L'ENVELOPPE A TRINGLES
MICHELIN
SE TROUVE CHEZ TOUS LES BONS AGENTS
ET NE SE VEND QUE
DIX FRANCS
MICHELIN NE FABRIQUE QU'UNE SEULE QUALITÉ

ROYAL WINDSOR
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
Si oui, employez le ROYAL WINDSOR
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt : 23, Rue d'Enghien, PARIS.

Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes
d'Alcool de Menthe de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique,
il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRANDS PRIX | St-LOUIS 1904 | MILAN... 1906 | LIÈGE... 1905 | LONDRES 1908
EXIGER du RICQLÈS

ANGINES - LARYNGITES - GRIPPES
Influenza, Bronchites, Tuberculose, Asthme
guérison rapide et assurée par le
"PULVEOL"
qui s'emploie en
Inhalations, Gargarisme, Vaporisations
— EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES —

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER.

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

Francis JOURDAN succesr de H. Martel

Rue Droite SISTERON — Basses-Alpes

POUR 13 fr. 50 L'ENVELOPPE A TRINGLE

DUNLOP VÉRITABLE

Garantie UN AN

EST EN VENTE chez tous les Agents de Cycles.

ÉCONOMIE SÉCURITÉ

ÉCLAIREZ-VOUS à l'Incandescence au Pétrole Système KITSON

B. R. G. 67, Boul. de Charonne PARIS

à l'Acétylène IDÉAL par les Comprimés DELTA

SANS ODEUR PROPRE

L'Eau du Sahel

est une **Eau de Beauté incomparable** absolument inoffensive, **Elle remplace avantageusement** les Crêmes et Laits de Toilette et la Poudre de Riz.

SOUVERAINE contre les affections légères de la peau, L'EAU DU SAHEL donne au visage un teint velouté et lui procure une fraicheur bien agréable.

L'EAU du SAHEL est un Secret de beauté

Prix du Flacon : 2 francs.

Se fait en teintes : *Blanche, Chair, Rosée, Rachel et Naturelle.*

PLACEMENTS D'ARGENT A REVENUS MENSUELS

en Reports et en Comptes-Courants à intérêts fixes.

PAS DE JEU. — PAS DE SPÉCULATION. — CAPITAUX GARANTIS ET INALIÉNABLES.

S'Adresser pour tous les Renseignements à la BANQUE MOBILIÈRE DE CRÉDIT, 5, rue de Chantilly, à Paris.

EPARGNE ET FORTUNE 16 pages 23 numéros Revue donnant tous les Tirages Financiers d'après les Listes officielles. Service Gratuit d'Essai pendant 3 mois. Il suffit d'envoyer sa carte de visite affranchie à 0 fr. 05. Même adresse que ci-dessus.

EAU DE TABLE MINÉRALE NATURELLE DE

SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

TONIQUE, DIGE TIVE

Souveraine dans les Maladies du Foie, des Reins, de l'Estomac

VENTE EN GROS :

à SISTERON : chez M. CHAUVIN Louis, épicier ;
à MANOSQUE : chez MM. TURIN et JOURDAN, limonadiers.
à MARSEILLE chez MM. MEYNADIER et Cie, rue de la République, 39.
Et dans toutes les Pharmacies et bonnes Epiceries

Pour renseignements, écrire à M. Laurent OLLIVIER, place Jean-Marcellin, GAP (Hautes-Alpes)

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER 21, Place de la Mairie, SISTERON, Basses-Alpes

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON